

L'Auxiliaire des Aveugles et des Malvoyants



**Randonnée à
Lagny-sur-Marne**

I Assemblée Générale
20 avril 2024

I Délégation de la Côte-d'Or
Bilan après une année

I Délégation du Nord
Organisation et activités





Page de couverture :
Randonnée à Lagny-sur-Marne avec notre équipe parisienne

Magazine de l'association
Les Auxiliaires des Aveugles,
reconnue d'utilité publique en 1974.

L'Auxiliaire des Aveugles et des Malvoyants

Fondateur :

Bernard de Fougy

Directrice de la publication :

Danielle Blondelle

Assistante coordinatrice :

Bérengère Sudmann

Enregistrement :

Nicole Parisel - Andrée Hordé

ISSN-0220-0236

Les Auxiliaires des Aveugles

71 avenue de Breteuil - 75015 Paris

Secrétariat : **01 88 32 31 40**

Permanence Paris : **01 43 06 39 68**

du lundi au vendredi
9h-12h30 et 14h-17h30

Mail :

contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

Site Internet :

www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr



Une rando pas « bateau », organisée le mercredi 3 juillet

Après la visite guidée par l'Office de Tourisme de Lagny-sur-Marne du lavoir (1834), de la mairie, de l'église Notre-Dame des Ardents et de la tour du rempart, le groupe des marcheurs a rejoint le bord de Marne pour le pique-nique. Puis, nous avons atteint la passerelle de Chessy-Dampmart, et longé la Marne coté rive droite, pour rejoindre le bateau Félix de Azara (propulsion électrique) pour une mini-croisière d'une heure trente jusqu'à Chalifert. Chacun a apprécié le calme, la verdure, les berges de cette belle rivière, le bon air et le goûter ! Une journée ensoleillée, riche de découvertes, d'amitiés et de sensations...

François et Sylvie

Sommaire

EDITO	<i>page 3</i>
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	<i>pages 4 à 6</i>
DIPLÔMES D'HONNEUR	<i>page 7</i>
ANTENNES ET DÉLÉGATIONS	<i>pages 8 et 9</i>
UN AN ET QUEL BILAN EN CÔTE-D'OR	<i>pages 10 et 11</i>
DÉLÉGATION DU NORD ORGANISATION ET ACTIVITÉS	<i>pages 12 et 13</i>
CONNAISSEZ-VOUS BIEN LA DÉLÉGATION ECA ?	<i>pages 14 et 15</i>
RÉUNION PLÉNIÈRE POUR LA DÉLÉGATION DU RHÔNE	<i>page 16</i>
LA NOCTURNE DE MARSEILLE	<i>page 17</i>
UN BINÔME ENGAGÉ DANS L'ESSONNE	<i>pages 18 à 20</i>
INFOS TRANSPORT	<i>page 21</i>
PARTENARIAT AVEC L'INJA	<i>pages 22 et 23</i>



« VOUS ÊTES NOTRE MEILLEUR RELAIS,
DEVENEZ NOTRE AMBASSADEUR »

Notre association en quelques chiffres

- Près de **2000** déficients visuels
- Plus de **2000** bénévoles
- **29** délégations et antennes régionales
- Plus de **30 000** missions individuelles sont réalisées chaque année, chiffre en constante progression, grâce à votre soutien et votre générosité.

Le versement de vos dons et la possibilité de percevoir des legs nous permettent chaque année, sur toute la France, d'intervenir auprès de personnes déficientes visuelles afin de leur apporter un accompagnement individuel, de les sortir de l'isolement : secrétariat, lecture, guidages pour visites médicales, courses... Dans beaucoup de nos délégations, des sorties collectives sont également programmées.

Reconnue d'utilité publique dès 1974, en versant un don, vous bénéficiez au titre de l'année en cours, d'une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Une seule condition : votre versement doit intervenir avant le 31 décembre. Les entreprises donatrices bénéficient des mêmes dispositions.

Dans votre entourage, vous connaissez certainement de potentiels donateurs particuliers, des entreprises qui seraient sensibles à notre cause.

Devenez notre relais d'information, votre parole vaut bien plus qu'un message écrit, qu'une publicité par internet. **Vous êtes notre meilleur relais, devenez notre ambassadeur.**

Votre engagement à nos côtés est essentiel. En parlant de notre association, c'est nous accompagner dans nos missions, en soutenant notre engagement, c'est également nous donner des moyens d'être plus proches encore des personnes déficientes visuelles.

Bien sincèrement,

A handwritten signature in black ink, reading 'Danielle Blondelle', with a horizontal line underneath.

Danielle Blondelle,
Présidente



61^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Gracieusement mise à notre disposition par la Mairie du 15^{ème} arrondissement, notre 61^{ème} assemblée générale ordinaire s'est tenue le 20 avril 2024 dans une superbe salle, suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Cette année, nous avons établi un record sur le nombre de pouvoirs reçus. Plus de 600 pouvoirs ! Nous avons connaissance qu'il fallait un temps conséquent pour ces enregistrements, 3 heures étaient prévues. Notre Assemblée a commencé avec un peu de retard. Mais dans la salle, les retrouvailles entre connaissances ont permis de freiner quelques impatiences.

Assemblée générale ordinaire

A 14h45, ouverture de la séance par la présidente.

Le secrétaire général, Florent Lafage, remercie de leur présence à cette Assemblée les responsables de délégations et d'antennes, les membres de leurs bureaux respectifs, les adhérents déficients visuels et les bénévoles, et l'équipe du siège.

Il présente les membres du bureau qui sans exception assurent aujourd'hui leur toute première assemblée générale.

- **Danielle Blondelle**,
présidente et présidente de la délégation du Var,
- **Benoît de Blignières**,
trésorier
- **Corinne Fontaine**,
1^{ère} vice-présidente et présidente
de la délégation de l'Ain
- **Florent Lafage** (lui-même),
secrétaire général et président de la délégation
des Pyrénées-Orientales.



Dans la salle, ce sont 9 autres administrateurs, présidents ou représentants de leur délégation qui font acte de présence et de participation : les délégations du Nord, de l'Île-de-France, du Bas-Rhin, du Calvados, du Gard, de l'antenne du Val-d'Oise, de la Moselle, des Pyrénées-Orientales, du Rhône.

Des présidents ou représentants de délégations sont également présents. Citons : la Starp, ECA, l'antenne de l'Essonne Nord, des Yvelines, les Bouches-du-Rhône, le Pas-de-Calais, la Loire-Atlantique.

75 personnes sont présentes dans la salle.

Florent Lafage rappelle que la convocation à cette 61^{ème} assemblée a été adressée en date du 27 mars 2024 à 2240 adhérents cotisants (déficients visuels et auxiliaires). Le quorum fixé à 448 pour cette assemblée générale est donc atteint.



Le rapport financier 2023 ainsi que la cooptation de Benoît de Blignières au poste de trésorier sont soumis au vote de l'Assemblée.

Le rapport financier 2023, l'affectation du résultat au compte report à nouveau, le budget 2024, la cooptation de Benoît de Blignières au poste de trésorier, sont adoptés à l'unanimité.

Assemblée générale extraordinaire

Le quorum fixé pour permettre à l'assemblée générale extraordinaire de se tenir diffère. Fixé à 448 pour l'assemblée générale ordinaire, il s'élève à 560 pour permettre sa tenue.

Pourquoi cette assemblée générale extraordinaire ?

En tout premier lieu, c'est mettre en conformité notre association avec les dispositions légales inhérentes aux Associations Reconnues d'Utilités Publiques (A.R.U.P.). Cette reconnaissance est très importante pour notre Association. Elle permet, entre autres, de recevoir des legs et des dons de particuliers, d'associations, d'entreprises dans un cadre légal. Ces legs représentent une partie non négligeable du budget de notre association. La législation concernant les A.R.U.P. s'étant modifiée, nous devons nous mettre en conformité avec ces nouvelles directives.

Ensuite, une réflexion s'est faite sur l'âge maximum des responsables des Auxiliaires des Aveugles, il est actuellement de 75 ans. Aux vues de l'allongement de la durée de vie moyenne en France, du report de l'âge de la retraite et de la difficulté à recruter des bénévoles, nous avons considéré qu'il était préférable de ne pas mettre de limite d'âge pour les responsables de notre Association.

Et pour finir, nous pensons inclure la possibilité du vote électronique dans nos statuts.

Il est précisé que le projet des statuts était consultable sur le site internet et qu'ils ont fait l'objet d'une vérification de validité de leurs conformités .

Soumis au vote de l'assemblée, la modification des statuts et règlement intérieur est adoptée à la majorité.

Contre 11 - Abstention 0 - Pour 601

La présidente tient à remercier toutes les personnes présentes et celles qui ont participé à l'organisation de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire 2024.



Diplômes d'honneur

En remerciement pour leur engagement et leur dévouement au sein de notre association, nous tenons à décerner un diplôme d'honneur à nos plus fidèles bénévoles.



30 ANS DE BÉNÉVOLAT

Raymond PRAT _____ délégation de Paris

20 ANS DE BÉNÉVOLAT

Abdelaziz ABADANE _____ délégation de Paris

Anne-Marie CHALON _____ délégation ECA

Emilie CHHON _____ délégation de Paris

Jeanine FLEURY _____ délégation de Seine-Maritime

Philippe LAFONT _____ délégation ECA

Xavier LE BAIL _____ délégation du Finistère

Marie-Ange MAYSOUNAVE _____ délégation ECA

Bernard PETIT _____ délégation STAARP

10 ANS DE BÉNÉVOLAT

Ghislain CHATEAUX _____ délégation de Moselle-Est

Elisabeth DELAUNAY _____ délégation de Paris

Sylvie DOUEZI _____ délégation des Pyrénées-Orientales

Coralie FINHA _____ délégation de Paris

Raymond FRIEDRICH _____ délégation de Metz

Marie-Thérèse GRIMAL _____ délégation de Paris

Nathalie HASSON _____ délégation de Paris

Jean-Clément JOLLET _____ délégation d'Indre-et-Loire

Serge KOLB _____ délégation du Bas-Rhin

Nicole LACOUTURE _____ délégation du Puy-de-Dôme

Michel LEJARRE _____ délégation du Bas-Rhin

Gilles LINDER _____ antenne du Val-d'Oise

Hélène MONTUSSAC _____ délégation de Paris

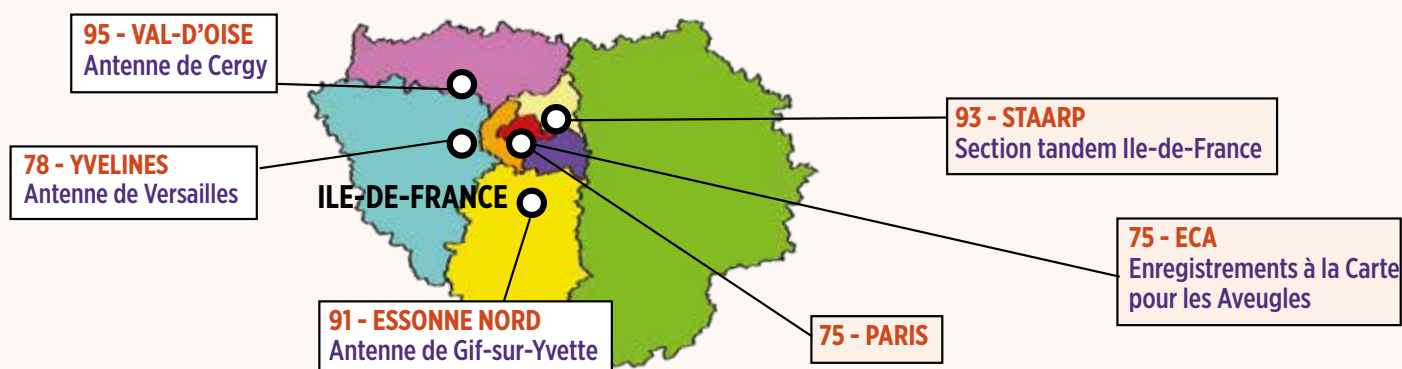
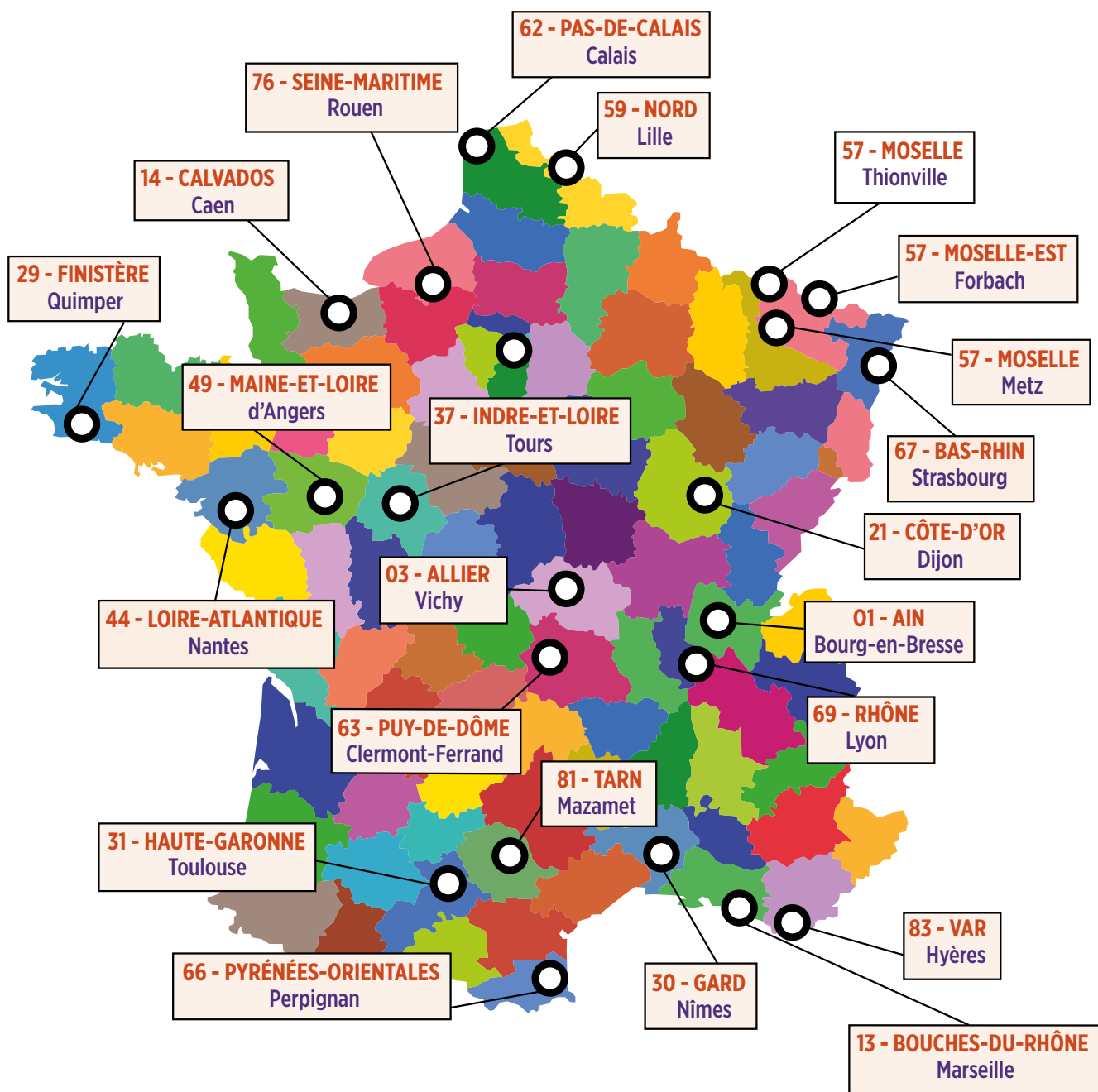
Marie PELLEN _____ délégation de Paris

Irène PONSOYE _____ délégation de Paris

Michel ROUGE _____ délégation STAARP

Philippe SCHOULLER _____ délégation STAARP

NOS DÉLÉGATIONS ET ANTENNES



Nos délégations et antennes en province

01 - AIN

Bourg-en-Bresse

Corinne FONTAINE - 06 16 47 35 41

contact@lesauxiliaires01.fr

03 - ALLIER

Vichy

Nathalie DEMARAT - 06 11 15 63 79

lesauxiliairesdesaveugles03@gmail.com

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille

Dorothée LOMBARD - 07 82 42 37 33

auxiliaires13@gmail.com

14 - CALVADOS

Caen

Alain ANES - 06 09 07 58 64

lesauxiliaires14@gmail.com

21 - CÔTE-D'OR

Dijon

Caroline LEPOIVRE - 07 60 09 25 22

lesauxiliaires21@gmail.com

29 - FINISTÈRE

Quimper

Josiane JONCOUR - 06 38 99 50 87

auxiliaires.aveugles29@laposte.net

30 - GARD

Nîmes

Jean-Louis LASSAIGNE - 06 49 85 14 45

lesauxiliaires30@icloud.com

31 - HAUTE-GARONNE

Toulouse

Marie CONTRASTIN - 06 18 24 21 94

auxiliaireaveugle31@gmail.com

37 - INDRE-ET-LOIRE

Tours

Nathalie DEMARAT - 06 38 81 88 90

lesauxiliairesdesaveugles37@gmail.com

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes

Marie-Anne GUILLO - 02 51 80 59 67

auxiliaires.nantes@free.fr

49 - MAINE-ET-LOIRE

Angers

Philippe BAUDOIN - 07 87 97 25 17

baudouin.ph@wanadoo.fr

57 - MOSELLE-EST

Forbach

Salvatore ATTARDO - 06 78 52 33 49

auxiliaire57forbach@gmail.com

57 - MOSELLE

Metz

François CONDELLO - 03 87 71 63 88

auxaveuglesmetz@yahoo.fr

57 - MOSELLE

Antenne de Thionville

Francine BALLOSSI-HILDT - 06 86 71 59 59

francine_balossihildt@yahoo.fr

59 - NORD

Lille

Florence AUDOIN - 06 99 83 68 49

lesauxiliairesdesaveugles59@gmail.com

62 - PAS-DE-CALAIS

Calais

Yves ROBERT - 03 21 72 11 99

auxiliairesdesaveugles62@gmail.com

63 - PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand

Christophe JUDET - 06 02 71 25 05

auxiliaires63@gmail.com

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan

Florent LAFAGE - 06 25 22 44 74

auxi.ave66@gmail.com

67 - BAS-RHIN

Strasbourg

Bernadette BIELLMANN - 06 50 52 39 44

auxiliaires67@outlook.fr

69 - RHÔNE

Lyon

François YON - 04 78 52 89 38

auxiliaires.lyon@wanadoo.fr

76 - SEINE-MARITIME

Rouen

Aurélien DELLI - 06 16 88 34 00

lesauxiliaires76@free.fr

81 - TARN

Mazamet

Pierre LE BRUN - 06 19 44 32 54

auxiliaires.aveugles.tarn@gmail.com

83 - VAR

HYERES

Danielle BLONDELLE - 07 69 83 76 82

auxiliaires83@gmail.com

Siège, délégations et antennes en Ile-de-France

75 - SIEGE

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Danielle BLONDELLE - 01 88 32 31 40

contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

78 - YVELINES

Antenne de Versailles

Bernard WAELTELE - 06 07 06 49 32

bernard.waeltele@laposte.net

91 - ESSONNE NORD

Antenne de Gif-sur-Yvette

Céline CLAUSTRE - 06 86 85 29 11

cc.claustre@gmail.com

93 - STAARP

Section tandem Ile-de-France

Audrey CHAUVET - 07 67 94 25 22

info@staarp.org

95 - VAL-D'OISE

Antenne de Cergy

Gilles LINDER - 07 82 49 01 06

gilleslinder9@gmail.com

75 - ECA

Enregistrement à la Carte
pour les Aveugles

Catherine PORTE - 01 88 32 31 47

ecapermanence@gmail.com



Un an d'existence et déjà **quel bilan !**

Notre toute jeune délégation basée à Dijon, avec sa présidente Caroline Lepoivre accompagnée de son équipe, a fait preuve d'un dynamisme assez impressionnant. Cet anniversaire est l'occasion de présenter l'organisation et les activités pratiquées dans ce département.

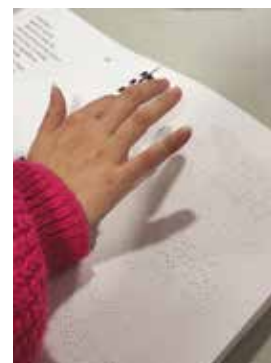
ORGANISATION

- Nous sommes actuellement **53 bénévoles et 36 adhérents**.
- Il y a eu environ **400 missions individuelles** effectuées.
- A mes côtés, **Hugues Raffier**, vice-président, **Michèle Lepoivre** (ma maman), trésorière et, depuis peu de temps, **Véronique Jeanningros**, secrétaire.
- En parallèle, une petite **équipe « sensibilisations »** a été créée. Elle est composée de **Pascal** (aveugle et bénévole), **Evamay et Maëlle** toutes deux bénévoles.
- En ce qui concerne les randos, nous travaillons en partenariat avec une association locale « **Chouette Randos** » présidée par Jean-Marc Prost.

Je ne peux pas nommer tous les bénévoles, mais ce qui est sûr : ils sont TOUS géniaux !!!

ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

→ Des **réunions bénévoles** ont rapidement été mises en place pour faciliter la formation et améliorer l'intégration. Deux ont eu lieu à la maison des associations et une à la résidence « Les Sénioriales ». Nous étions environs 25 à chaque fois, avec une sensibilisation au handicap visuel proposée par l'un de nos adhérents. Quelques rencontres autour d'un verre, en plus petit comité, sont également venues se greffer.



→ Durant l'été, nous avons eu l'honneur de partager une **visite guidée de Dijon** avec certains adhérents de la délégation de Clermont-Ferrand.

→ Nous avons organisé **un pique-nique** qui s'est déroulé au mois de septembre sous un soleil encore bien présent. Nous étions 25, 10 personnes déficientes visuelles et 15 bénévoles.

→ Déjà **3 randonnées** ont été proposées grâce à notre partenariat, nous continuerons à en proposer régulièrement dans l'année.



→ Nous avons organisé **4 dîners à l'aveugle** dans le restaurant inclusif « Les Délices Bleus », avec 40 participants totalisés à chaque date. Ces dîners sont l'occasion d'essayer de ressentir et partager les sensations que vivent au quotidien les personnes déficientes visuelles. L'établissement ayant malheureusement fermé récemment, les prochains dîners se feront au restaurant « Les Remparts » à Dijon.

→ **Une sensibilisation au handicap** a été faite dans l'école « Formation Alternance », elle était destinée à un public de jeunes adultes. Plusieurs autres sont d'ores et déjà en projet, elles permettent de faire connaître le handicap visuel, notre association et facilitent le recrutement des bénévoles.



→ Nous avons célébré **l'anniversaire de notre délégation** à la maison des associations le 2 mars. Pour fêter l'événement nous étions une bonne cinquantaine dans une ambiance décontractée et très conviviale. Et 50 personnes dans une toute petite salle, forcément, ça rapproche !!! Tout le monde est reparti enchanté, un vrai moment de partage et de bonheur !

→ Et enfin, dans le cadre du Prix Solidarité Version Fémina, nous avons obtenu un chèque de 1000 euros. Cette somme devrait servir à financer des séances d'équithérapie.



Une première année bien remplie et un bilan très positif. Merci à tous pour votre énergie, votre soutien et votre bienveillance qui nous laissent présager un bel avenir.

Merci à Caroline LEPOIVRE pour cet article



Organisation et activités dans le Nord

La délégation a été créée en 2020 par Jean-Pierre Bizet accompagné de Florence Audoin, non voyante, qui depuis juin 2023 est devenue présidente.

Lorsque j'ai commencé mes fonctions de présidente le 14 juin 2023, les membres du bureau et moi-même avons exprimé le désir d'élargir notre petite équipe et de constituer un comité. Des coordinateurs ont ainsi été recrutés pour superviser les différents secteurs où nous intervenons dans le département du Nord. Ils sont actuellement trois en poste pour les secteurs de : Roubaix/Tourcoing, le Pévèle et Valenciennes. Leur mission première est d'initier le lien entre un déficient visuel et un bénévole. Ils sont par ailleurs d'un grand soutien dans toutes les actions que nous mettons en place.

Les autres membres de notre comité - 7 personnes à ce jour - donnent de leur temps pour des missions variées : liaison avec les collectivités locales en vue de recruter des bénévoles, demandes de subventions, organisation de sorties...

Nous travaillons actuellement sur la mise en place de notre site internet destiné à améliorer notre communication et atteindre un public plus large. Il complétera les pages Facebook et LinkedIn que nous gérons et grâce auxquelles nous recrutons des bénévoles.

Retour sur les événements qui ont marqué 2023



- Rencontre avec le Lions Club de Roubaix, avec l'honneur de recevoir une canne Rango,
- Rencontre avec l'association Retina,
- Sensibilisation des élèves du Lycée Sévigné de Tourcoing,
- Participation au forum des associations à Villeneuve d'Ascq (150 exposants),
- Croisière découverte sur le canal de Bergues (Dunkerque),
- Trois randonnées en avril, juin et novembre,
- Ajoutons enfin qu'en novembre, deux cannes rango ont été remises à deux de nos adhérentes par le Lions Club de Cambrai.



Quelques activités à venir pour 2024 :

- Des randonnées pédestres régulières, comme l'an dernier. Ces sorties permettent aux bénévoles et aux personnes déficientes visuelles de se rencontrer et de partager un moment toujours chaleureux au restaurant.

Les premières randonnées 2024 ont eu lieu le 26 janvier sur le long du halage (circuit des bords de Deûle, rivière locale) et le 22 mars sur les bords de la Marque.

- En mai/juin, nous prévoyons une sortie sur la Deûle, grand canal dans la métropole lilloise. Au programme : petite randonnée, restaurant et balade en péniche.
- Avant l'été, nous organiserons une escapade en bord de mer mais aussi quelques sorties dans des lieux où peuvent nous accueillir des « Greeters » (bénévoles prêts à faire découvrir « leur coin » aux touristes).
- Enfin, sous réserve de budget, nous aimerions participer au salon Autonumique à Lille en novembre.

Notre première assemblée générale

Elle s'est déroulée le 28 février dernier à Roubaix avec plus de 60 participants. Elle a permis à des bénévoles et déficients visuels de se rencontrer pour une première fois, car de nouveaux bénévoles sont recrutés régulièrement.



Nous avons présenté nos activités et partagé avec tous notre beau bilan : en 2023, nous comptons 129 déficients visuels et plus de 200 bénévoles, parmi eux 70 % d'actifs et 30 % de personnes retraitées.

Cette assemblée, qui a remporté un vif succès, s'est conclue par le pot de l'amitié. Un formidable moment qui nous donne de l'énergie et renforce notre envie de faire toujours mieux !





Connaissez-vous (bien) la délégation ECA, Enregistrements à la Carte pour les Aveugles

Votre adhésion aux Auxiliaires des Aveugles vous donne de plein droit accès aux services d'enregistrements des ECA (et vice-versa évidemment !).

Vous aimeriez ?

- Ecouter vos livres préférés mais leur lecture devient de plus en plus difficile.
- Disposer de votre bibliothèque personnelle en version sonore.
- Avoir en version sonore un manuscrit, discours ou hommages lors d'évènements familiaux ou amicaux.
- Faire enregistrer des ouvrages littéraires, scientifiques, scolaires, universitaires, historiques, romans, revues, livres de recettes ou tous types de documents.
- Recevoir « les Coups de Coeur » thématiques et les listes des dernières parutions pour être informés.
- Demander une duplication d'un enregistrement déjà réalisé parmi plus des 6 000 titres disponibles constituant le catalogue « Lu pour vous » accessible sur le site Internet (www.eca-aveugles.fr).

A la demande, ECA enregistre sur CD-format MP3, tous ouvrages et documents :

- A réception du CD enregistré, vous en êtes propriétaire, vous le gardez, pas besoin de le retourner.
- Vous n'avez aucun frais d'envoi, grâce à l'apposition sur vos enveloppes d'un cécogramme (franchise postale pour les Déficiants Visuels, limitée à des envois de 5 kg).
- Le coût d'un CD enregistré est de 3 € seulement.
- Le délai d'enregistrement dépend du nombre de pages du livre, de ses difficultés et spécificités.
- Un délai de 4 à 6 semaines est accordé aux bénévoles lecteurs mais ils savent gérer les demandes urgentes et des délais courts (préparation de concours, emprunts de bibliothèques...).
- Tous les livres enregistrés et stockés par ECA (17 000 ouvrages dont 6 000 à ce jour, sélectionnés car susceptibles d'intéresser ses adhérents et constituant le catalogue « Lu pour vous ») sont disponibles et dupliqués sur simple demande des adhérents.

Les ECA ce sont :

- 100 lectrices/lecteurs bénévoles capables d'enregistrer en anglais, espagnol, allemand, italien, arabe, grec...
- 9 bénévoles qui animent la délégation et assurent les permanences.

Quelques témoignages

« Les ECA font partie de ma vie et j'ai tellement de reconnaissance et de gratitude envers vous tous, responsables de l'association et lecteurs et lectrices bénévoles, qui nous apportent à nous, aveugles, joie et bonheur. »

« Un grand MERCI ! Que les ECA, que tous les lecteurs et lectrices sachent bien que le temps que vous nous consacrez est un temps d'amour, de lien à la solidarité, à la joie, oui, à la vie. »

« Le fait de pouvoir choisir à ma bibliothèque les livres qui me seront lus est essentiel pour moi. De plus, j'ai toujours l'impression que le lecteur « rentre » dans le livre et partage mes sujets d'intérêt. Ecouter la lecture devient un vrai plaisir. »

« Aujourd'hui, les livres audio circulent aisément. Les auditeurs font donc appel à ECA pour des livres de plus en plus pointus, et la tâche des lecteurs devient de plus en plus ardue. Votre travail nous est très utile. Et pour tous ces livres trop gros ou trop fragiles pour être scannés, trop anciens pour être en version audio, bref, pour tous ces livres dont la lecture nous est essentielle, qu'ils soient fastidieux, très spécialisés, drôles ou enrichissants, merci à vous, lecteurs fidèles ! »



Alors ?... Vous aussi, demandez-nous des enregistrements !

Contactez-nous aux jours des permanences :
71 avenue de Breteuil 75015 Paris,
les mardis 9h-17h & les jeudis 9h-13h

Téléphonez-nous au 01 88 32 31 47
ou 01 88 32 31 48 (répondeur)

Envoyez-nous un courriel :
ecapermanence@gmail.com

Consultez notre site : www.eca-aveugles.fr



Une réunion plénière réussie !

Notre assemblée s'est déroulée le 31 janvier dans la salle du Conseil de la Mairie du 6^{ème} arrondissement avec la participation de 63 adhérents.

François Yon, président du Rhône, commence par présenter ses meilleurs vœux pour 2024, et rappeler que notre association, créée par M. Bernard de FOUGY en 1963, a fêté ses 60 ans !

Il remercie ensuite chaleureusement :

- Danielle BLONDELLE, notre nouvelle présidente nationale, pour sa venue,
- Les membres du bureau qui assurent les permanences et participent aux réunions et sorties,
- Martine et Jacky, qui gèrent notre site Internet,
- Et enfin les auxiliaires qui font de leur mieux pour répondre aux attentes des personnes déficientes visuelles.
- Il excuse madame TRIBALAT, en charge des associations du bénévolat et du handicap à la ville de Lyon, notre interlocutrice auprès de la Mairie du sixième, qui n'a pas pu être présente.

Danielle BLONDELLE rappelle les changements importants au siège, avec les remplacements du président, du trésorier et du responsable informatique. Elle tient à saluer notre engagement et remercier nos adhérents déficients visuels pour leur confiance en notre association.

Après le rapport moral relatant nos activités, le rapport financier est présenté par Catherine LARDY, notre trésorière. François YON nous fait part du projet de participation aux Jeux Olympiques handisport. Le Tandem Club Rhodanien organise une course en vélo tandem pour relier Lyon à Paris en 4 jours.

La médaille d'argent est remise à Pierre JANIN pour ses 20 ans de présence et la médaille de bronze à Marc HAUSHALTER pour ses 10 ans. Nous avons également remercié Jean SAPALY pour ses nombreux accompagnements.

Clôture de la réunion par un goûter festif !



Retour sur notre sortie au restaurant « Chez Sophie et fils » à Rillieux

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un excellent moment : 51 participants motivés, un délicieux repas, des animations musicales très réussies ! Madina Dakyo, Myriam Dellagrisa et Guillaume Mouret se sont d'ailleurs distingués lors du quizz musical, et les musiciens « Pierre & Chausson » les ont même accueillis pour chanter avec eux !



Merci à Monique Fessy et Nicole Cachard pour cet article



Participation à la Nocturne de Marseille



Le vendredi 24 mai, nous avons eu le privilège de participer à la 17^{ème} édition de la Nocturne de Marseille, un événement organisé par le Lions Club Marseille Doyen. Cette course caritative de 5 km s'est déroulée dans l'enceinte de l'hippodrome Borély. Cette manifestation est destinée à collecter des fonds pour venir en aide à des associations nationales et régionales d'aveugles ou de malvoyants.

« Cette année, j'ai eu la chance d'accompagner Catherine, une participante déficiente visuelle, lors de cette marche/course. Dès le début, j'ai été impressionnée par la détermination et la volonté de Catherine. Malgré les défis, elle était résolue à terminer la marche, et sa ténacité était inspirante.

Tout au long du parcours, nous avons partagé des moments de camaraderie et de soutien mutuel. Le chemin à travers le Parc Borély était particulièrement mémorable, avec une ambiance assez joyeuse portée par tous les participants et bénévoles présents. Catherine n'a jamais oublié son objectif et a continué avec une énergie et un enthousiasme remarquables.



Sa volonté et sa joie de vivre ont été une véritable source d'inspiration pour moi et pour tous les autres participants. Son état d'esprit m'a profondément touchée et a rendu cette expérience inoubliable.

En résumé, cette soirée a été un moment de solidarité et de partage exceptionnel. La Nocturne de Marseille est bien plus qu'une simple course, c'est une célébration de la vie et de la communauté. Je suis honorée d'avoir pu participer et accompagner Catherine dans cette aventure, et j'espère pouvoir renouveler cette expérience lors des prochaines éditions. »

Sabrina, bénévole

« Pour ma part, très bonne ambiance.

Moment convivial qui a permis soit de se retrouver, soit de faire connaissance avec de nouveaux membres des Auxiliaires des Aveugles.

Et puis de nuit par un temps propice au Parc Borely (où les meilleurs chevaux s'affrontent) quel moment !

A renouveler. »

Patrick, bénévole



Céline et Alice, un binôme engagé

Le département de l'Essonne est un département français situé au sud de Paris à 24 kilomètres de la capitale, dans la région Île-de-France. Il est pour partie intégré à l'agglomération parisienne et tire son nom de la rivière Essonne dont le cours traverse le territoire jusqu'à sa confluence avec la Seine. Riche de 194 communes aux profils bien différents ; des agglomérations bien urbaines comme Evry Courcouronnes avec près de 67 000 habitants et Chatignonville riche de ses 72 habitants.



ANTENNE DE GIF-SUR-YVETTE

(attachée au Siège)

Responsables :

Céline Claustre et Alice Bartoletti

Tél. : 06 86 85 29 11

E-mail : cc.claustre@gmail.com

Année de création : 2017

En 2023

Adhérents déficients visuels : 33

Auxiliaires : 57

Nombre de missions : 150

INTERVIEW

Vous animez l'antenne de l'Essonne, un département francilien, avez-vous d'autres engagements professionnels, familiaux, associatifs ?

Céline : *Je suis professeur des écoles depuis plus de 20 ans et j'exerce la moitié de mon temps auprès d'un public avec handicap (DYS divers, autistes, etc) dans des dispositifs spécialisés en collège ou lycée. Je suis également bénévole dans une association pour jeunes à troubles autistiques. J'encadre aussi des adultes avec handicap mental ou psychique pendant les vacances. Sinon, je suis maman de deux adolescents.*

Alice : *Ancienne ingénieure, je suis depuis 2 ans retraitée de l'Education Nationale (j'ai enseigné à l'IUT d'Evry). J'ai deux filles indépendantes (une en France et l'autre en Nouvelle-Zélande).*

Comment avez-vous connu les Auxiliaires des Aveugles ? Quelle année, à quelle occasion ?

Céline : *Il y a un peu plus de 4 ans, j'ai répondu à une annonce dans le « Gif info » ; l'ancienne responsable Patricia Jagou cherchait des bénévoles.*

Alice : *J'ai vu une annonce sur France bénévolat, en novembre 2022. J'ai aussi répondu à l'appel de bénévoles de Patricia Jagou.*

Etiez-vous sensibles à la déficience visuelle ? Etes-vous déficientes visuelles ? Quelles ont été vos motivations pour rejoindre notre association ?

Céline : *Je n'avais pas de lien particulier avec la déficience visuelle, à part un ami à la Faculté des Sciences d'Orsay, aveugle de naissance qui me fascinait par ses capacités à se débrouiller seul, à avoir le sourire en permanence, à aider les autres et à exceller en informatique. Il venait de Paris seul avec sa canne ; il « voyait » toutes les erreurs de codage dans nos programmes avec un clavier en braille ne « traduisant » que deux lignes à la fois. Une sacrée leçon de vie !*

Alice : *Je suis sensible au handicap en général. L'occasion de remplacer l'ancienne responsable dans une partie de ses tâches (l'informatique et la gestion « pratique » des missions) m'a plu. J'ai la chance de ne pas avoir de handicap ; il était donc naturel pour moi d'aider les autres.*

Avant d'être responsable d'antenne, étiez-vous auxiliaire, faisiez-vous des missions ?

Céline : *Oui, durant 3 ans. J'ai effectué toutes sortes de missions, ponctuelles, régulières. J'ai fait de merveilleuses rencontres.*

Alice : *Non, je n'en ai pas eu le temps. Je me suis formée auprès de Patricia pour aider Céline qui souhaitait répartir les tâches de l'antenne au mieux entre deux personnes plutôt qu'une seule, comme auparavant. Cela me convenait parfaitement, puisque l'informatique est mon domaine.*

Cette antenne était-elle déjà créée ?

Céline : *Oui, Patricia Jagou en avait la responsabilité durant 5 ans, avant que je prenne le relai fin 2022.*

Aujourd'hui, quel est le rôle de chacune au sein de l'antenne ? Comment fonctionnez-vous ? Combien de temps y consacrez-vous ?

Céline : *Je suis la responsable de l'antenne. Certaines semaines, je peux y consacrer 2 ou 3 heures. Je m'occupe de toutes les relations avec les différents intervenants liés à l'association. Je renseigne, je soutiens et discute, je recrute les bénévoles, je me déplace parfois pour aider moi-même ou pour le premier contact avec les déficients visuels. Je suis en relation avec les familles et déficients visuels eux-mêmes, les bénévoles, le siège de Paris, les collectivités territoriales, les éducateurs spécialisés, les assistantes sociales, les responsables de service civique dans des écoles supérieures comme HEC, des éducateurs canins... Un étudiant en journalisme a même réalisé un article et une interview d'un de nos déficients. Mon rôle est basé sur les relations humaines, extrêmement diversifiées... C'est tellement enrichissant ! Mais sans Alice, il n'y aurait pas d'antenne. Elle est indispensable. Je la remercie donc dès que l'occasion se présente, au détour d'un mail ou d'un coup de fil.*

Alice : *Je gère le côté pratico-pratique des missions. Je reçois les appels ou les mails des déficients visuels. Je saisis les missions sur Gestcont, les modifie si besoin. Je gère la base Excel de l'antenne et la messagerie pour notamment envoyer les mails groupés à nos auxiliaires afin de*

les informer des besoins. Je passe du temps au téléphone ou devant mon écran pour gérer les appariements bénévoles/déficients visuels. J'y consacre le même temps que Céline, sachant que comme elle, cela varie d'une semaine à l'autre.

Faites-vous des rencontres, des sorties collectives pour renforcer la cohésion de l'antenne ?

Céline : *De belles rencontres individuelles, j'en ai fait plein !*

Alice : *Moi, je suis même allée prendre un thé chez un « binôme » qui m'avait invitée !*

Céline : *Les sorties collectives sont plus compliquées à organiser. J'avoue que je n'y arrive pas pour le moment (bénévoles et déficients sont trop éparpillés sur ce grand département où la voiture est souvent indispensable) mais je suis en relation avec Marie-Claude Steigelmann, présidente d'une association locale ASDV à Milly-la-Forêt, qui organise des sorties culturelles, des balades, des repas. Ses binômes plus anciens et dans un secteur plus restreint fonctionnent bien. Plusieurs adhérents des Auxiliaires des Aveugles sont d'ailleurs aussi inscrits dans son association. J'ai déjà redirigé vers elle, avec son accord, les personnes qui souhaitent bénéficier de sorties collectives. La complémentarité et l'entraide me semblent essentielles dans le bénévolat.*

Aujourd'hui, par rapport à vos motivations premières, qu'est-ce qui a changé ? Se sont-elles renforcées ? Qu'aimeriez-vous plus encore partager ?

Céline : *Rien n'a changé ! Nos rôles sont harmonieusement répartis et l'aventure n'est pas prête de s'arrêter !*

Alice : *Pareil pour moi... On souhaiterait plus de goûters ou de rencontres collectives !*



Et si c'était à refaire, le referiez-vous ?

Alice : *Sans hésiter !*

Céline : *Idem...
Avec Alice bien entendu !*



Merci à Danielle, Alice et Céline pour cet article





Nouveaux services d'accessibilités aux transports

Les services mis en place pour améliorer l'accessibilité aux transports pour les personnes en situation de handicap évoluent régulièrement, les informations suivantes pourraient vous être utiles en cas de voyage !

Assist'enGare

Il s'agit du nouveau service proposé par la SNCF qui remplace « Accès Plus » depuis le 13 février 2024. Ce service d'assistance en gare proposé aux Personnes en Situation de Handicap (PSH) et aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est totalement gratuit. Dans la gare de départ, il vous permet d'être accompagné depuis le point d'accueil « Assistance Voyageur Handicapé » jusqu'à votre place dans le train. Et à votre arrivée à destination, vous êtes accompagné depuis votre place dans le train jusqu'à la sortie de la gare, votre place dans le train en correspondance, la station de taxi de la gare ou tout autre lieu de votre choix dans la gare.

Vous pouvez joindre Assist'enGare :

- par Internet via le formulaire de réservation
- par téléphone tous les jours de 8h à 20h, au 32 12 et au +33 (0)9 72 72 00 92 depuis l'étranger (service gratuit + prix appel)

Nouveau service d'accompagnement de la RATP

Pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap, la RATP est certifiée Cap Handéo sur toutes les lignes de métro et de RER. Créé à l'initiative des principaux organismes du handicap, « Cap Handéo Services de mobilité » est la seule certification nationalement reconnue en matière d'accessibilité, elle garantit une bonne prise en charge. Une personne déficiente visuelle peut ainsi se rendre au guichet ou utiliser une borne d'appel (située au milieu du quai au niveau de la bande d'interception) pour demander un accompagnement lors d'une station de départ jusqu'à la station d'arrivée, y compris pour la correspondance. Attention, veuillez noter que cette prestation ne nécessite pas de réservation. Par conséquent, le temps d'attente peut être plus long, il est donc conseillé de prévoir un délai supplémentaire pour votre trajet.

Merci à Corinne Fontaine et Anna Azuelos pour cet article



À savoir

Rôle de la CFPSAA, Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (cfpsaa.fr)

La CFPSAA, fondée en 1948, défend des droits des personnes aveugles ou malvoyantes en France. Elle rassemble et représente la majorité des associations œuvrant pour les personnes déficientes visuelles. François Condello et Didier Rutkowski représentent déjà notre association en tant qu'administrateurs.

Et l'une de nos adhérentes, Catherine Grimaud (déficiente visuelle), s'est également portée volontaire pour participer aux réunions de la Commission Accessibilité, Conception Universelle et Numérique (CACUN). Son mail : cgrimaud61@gmail.com



L'INJA et les Auxiliaires des Aveugles, une belle histoire

L'Institut National des Jeunes Aveugles, est un Établissement Public National d'Enseignement et d'Éducation Spécialisés pour jeunes aveugles et malvoyants situé à Paris, proche de notre siège social. Les objectifs principaux sont le développement de l'autonomie, l'inclusion sociale et la facilitation de l'insertion dans la vie active.

Nous sommes partenaires depuis plus de 20 ans !

Que propose l'INJA ?

- L'Institut National des Jeunes Aveugles accueille, en externat et internat de semaine, des élèves aveugles et malvoyants, de la grande section de maternelle à la terminale, dans l'établissement ou en inclusion scolaire. Les programmes de l'Éducation nationale y sont enseignés.
- L'INJA prend également en charge des jeunes enfants de 0 à 6 ans et leur famille dans le cadre d'un accompagnement précoce du handicap visuel.
- Disposant d'un Service de la Compensation Technique du Handicap (S.C.T.H.) l'INJA met à la disposition des jeunes déficients visuels, le matériel informatique et les ouvrages scolaires adaptés nécessaires à leur scolarité.
- L'INJA se propose de faire du jeune déficient visuel un sujet acteur et responsable de son devenir en développant son indépendance de pensée et d'action pour mieux favoriser son insertion dans la société.
- Un projet individuel est adapté en fonction de l'évolution de l'élève et l'accompagne durant toute sa scolarité à l'INJA.
- Une formation professionnelle d'accordeur-facteur de piano est dispensée dans l'établissement.



 **Établissement Public National pour aveugles et malvoyants**
Enseignement et Éducation Spécialisés
Institut National des Jeunes Aveugles

Institut National des Jeunes Aveugles
56, boulevard des Invalides - 75007 PARIS

Tél : 01.44.49.35.35

<http://www.inja.fr/>

accueil@inja.fr

Métro : Duroc (lignes 10 et 13)

Bus : lignes 28, 39, 70, 82, 89, 92

Notre action en faveur des élèves de l'INJA

Nos bénévoles accompagnent toute l'année des personnes déficientes visuelles majeures, mais pour l'INJA, nous faisons exception à la règle ! Lors de leurs examens d'étude, principalement pour le Brevet et le Bac (blancs et épreuves finales), les élèves peuvent bénéficier du soutien de nos auxiliaires qui deviennent alors des secrétaires d'examen. Ils vont à la fois lire les énoncés et retranscrire les réponses. Parfois l'élève est suffisamment autonome avec les outils informatiques et le bénévole est là essentiellement pour la relecture. Rassurez-vous les fautes d'orthographe ne sont pas comptabilisées ! Toutes les matières sont alors concernées, alors avoir des affinités avec un domaine rend les choses plus agréables, il est toutefois toujours plus difficile de trouver des accompagnateurs pour les matières scientifiques !

Les bénévoles qui choisissent d'effectuer ces missions sont généralement très actifs dans l'association, très contents de se rendre utiles aussi auprès d'un public plus jeune. Ils renouvellent d'ailleurs bien souvent l'expérience d'une année sur l'autre. Nos stagiaires sont eux aussi toujours partants pour aider des camarades étudiants.

Les missions sont parfois longues, jusqu'à 6 heures d'examen, mais restent exceptionnelles (un tiers temps supplémentaire est accordé aux élèves en situation de handicap). Elles se déroulent principalement en début d'année et sur avril/mai/juin, soit plus de 150 accompagnements par an.

Si vous souhaitez tenter l'expérience, n'hésitez pas à contacter Bérengère au 01 88 32 31 40.

Témoignage de Corinne de Blignièrès, bénévole

« C'est toujours avec grand plaisir que je me rends à l'INJA, j'aime le contact avec les étudiants et ce petit côté « enseignant ». C'est très intéressant de voir comment travaillent les jeunes, un peu surprenant au début, car nous sommes tous ensemble dans une même salle avec les bruits de claviers, de bloc-notes braille associés à nos chuchotements avec nos élèves respectifs. Il est aussi important de souligner que nous sommes toujours bien accueillis, le personnel est très agréable. J'y retourne chaque année ! »



Un peu d'histoire

À savoir

Valentin Haüy, né le 13 novembre 1745 est à l'origine de la création de l'INJA quand il ouvrit, à ses frais, la première école gratuite pour de jeunes aveugles, filles et garçons. Par décret du 28 juillet 1791, l'Assemblée Constituante nationalise l'institution des jeunes aveugles. Valentin Haüy, nommé Premier instituteur, voit son école, devenue établissement public, dispenser un enseignement général, musical et professionnel. Par décret du 28 juillet 1795, la Convention donne une nouvelle organisation à l'école et une priorité à l'enseignement professionnel pour devenir « l'Institut National des Aveugles Travailleurs ». Plusieurs étapes et changements se succéderont avant d'arriver à l'Institut tel qu'il est actuellement. Louis Braille né en 1809, célèbre pour la création de son système d'écriture en relief, rejoint l'Institut en 1819. Il aura une grande importance dans l'histoire et le développement de l'INJA. Il meurt le 6 janvier 1852 dans le bâtiment actuel boulevard des Invalides. En témoignage de reconnaissance, un buste de Louis Braille financé par les élèves est inauguré le 25 mai 1853.

L'histoire de l'INJA fait de l'établissement l'héritier d'un savoir-faire unique qui perpétue l'esprit de Valentin Haüy, fondateur de l'école et de Louis Braille, élève puis professeur à l'Institut où il mit au point le système d'écriture et de lecture universellement utilisé qui porte son nom.

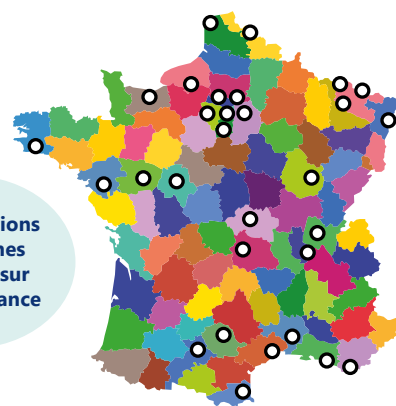
Les Auxiliaires des Aveugles



Ensemble, agissons pour les personnes déficientes visuelles

Depuis plus de 60 ans, notre association, reconnue d'utilité publique, accompagne les personnes déficientes aveugles ou malvoyantes dans leur quotidien. En 2023, plus de 2000 auxiliaires, tous bénévoles assurent plus de 30 000 missions !

- Visites médicales
- Visites à domicile
- Lecture
- Petit secrétariat
- Guidage
- Courses diverses
- Sorties culturelles
- Enregistrement de livres
- Randonnées



30 délégations
et antennes
réparties sur
toute la France

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Soutenir notre association, c'est nous permettre de poursuivre notre action, la développer sur le territoire français, et multiplier nos activités culturelles et de loisirs.

Nous vous remercions par avance de votre geste en faveur des Auxiliaires des Aveugles.

JE SOUTIENS LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES

Je fais un don de 15 € 30 € 50€ 75€ 100 € autre€



- Je règle par chèque bancaire ou postal à l'ordre des « Auxiliaires des Aveugles »
- Je règle par virement bancaire : IBAN FR76 3000 3032 91000372 7087 993
- Je règle par Paypal ou carte bancaire sur le site internet : lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

*Merci de nous retourner ce bon avec vos coordonnées pour que nous puissions vous envoyer votre reçu fiscal**

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

* Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu pour 66 % de son montant